



**AVIS DE CONSULTATION
N°09/DTD/2026
TRAVAUX DE REALISATION D'UN DALLAGE EN BETON ARME AU NIVEAU DES
PARCELLES ENTRE LES HANGARS P24 DU PORT DE BEJAIA**

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'une entreprise, qui sera chargée des travaux de réalisation d'un dallage en béton armé au niveau des parcelles entre les hangars P24 du port de Bejaïa.

Seules les Entreprises et les groupements d'entreprise possédant :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **deux (II)** ou plus du bâtiment TCE ou travaux public et hydraulique.
- Une attestation de bonne exécution ou un PV de réception définitive de réalisation ou réhabilitation d'un dallage industriel en béton armé d'un montant minimum de 5 000 000,00 DA/TTC.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », Direction Des Travaux et Développement - sise au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaïa**. Les offres doivent parvenir sous pli fermé à l'adresse suivante :

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa**

Le soumissionnaire doit veiller à la bonne présentation de son offre. Il assumera les risques de défaut de présentation d'une offre non conforme aux exigences du cahier des charges.

Le format de l'offre doit respecter la présentation et l'ordre ci-dessous :

- Une offre technique présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre technique** ».
- Une offre financière présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre financière** ».

L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées ensemble dans un seul et unique pli fermé et anonyme adressé ou remis par porteur comportant la mention suivante :

Soumission :

**AVIS DE CONSULTATION N°09/DTD/2026
TRAVAUX DE REALISATION D'UN DALLAGE EN BETON ARME AU NIVEAU DES PARCELLES ENTRE LES
HANGARS P24 DU PORT DE BEJAIA
« NE PAS OUVRIR »**

Pièces exigées dans le dossier de consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La déclaration à souscrire originale dûment remplie et visée,
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Copie du registre du commerce dans le domaine.
- Certificat de classification et de qualification.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La lettre de soumission originale dûment remplie et visée,
- Le bordereau des prix unitaire signé avec cachet de la société
- Le devis quantitatif et estimatif signé avec cachet de la société

La date limite de dépôt des offres est fixée au **12/08/2026 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **12/08/2026 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.